

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juillet,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 à la salle Rébory, domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
22	7 + 7	14
Total des voix : 14		

Date de convocation
04/07/2024

Délibération
n°24_07_B5_01

Etaients présents :

6 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Jacques AVANIAN** (Artignosc sur Verdon) ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Jean-Pierre HERRIOU** (Moissac-Bellevue)
1 représentante des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)

Ont donné pouvoir :

7 porteurs d'1 voix : **Bruno BICHON** (Thorame-basse) à Jean-Marie PAUTRAT ; **Antoine FAURE** (Aups) à Arlette RUIZ ; **Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines) à Jacques AVANIAN ; **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougion) à Michèle BIZOT-GASTALDI ; **Philippe MARANGES** (Castellane) à Jean-Pierre HERRIOU ; **Bernard MAGNAN** (Valensole) à Jacques ESPITALIER ; **Paul CORBIER** (St Julien du Verdon) à Bernard CLAP

Renouvellement des conventions financières d'animation des sites Natura 2000 par le PNR du Verdon

Le Parc naturel régional du Verdon est animateur de six sites Natura 2000 :

- FR9301615 Basses Gorges du Verdon
- FR9301616 Grand Canyon du Verdon et Plateau de la Palud-sur-Verdon
- FR9312022 ZPS Verdon (enjeu « oiseaux »)
- FR9302007 Sites à chauves-souris de Valensole
- FR9312012 ZPS Verdon (enjeu « oiseaux »)
- FR9301540 Gorges de Trévans, Montdenier, Mourre de Chanier

L'animation consiste à mettre en œuvre les actions des documents d'objectifs (DOCOB), suivant les priorités énoncées et dont la mise en œuvre est planifiée lors des comités de pilotage Natura 2000.

Ces comités de pilotage sont présidés par un.e élu.e du territoire et pour les sites animés par le Parc, cette mission est assurée par Michèle Bizot-Gastaldi (sites FR9301540, FR9316016 et pour partie la ZPS FR9312022), Arlette Ruiz (sites FR9301615 et ZPS FR9312022 pour partie) et Bernard Magnan (sites FR9302007 et la ZPS FR9312012).

L'animation technique pour la mise en œuvre des DOCOB est assurée par 2 personnes au sein de l'équipe technique du Parc :

- Anne Ferment (sites FR9301540, FR9301615, FR9301616 et FR9312022)
- Julie Marie (sites FR9302007 et FR9312012) pour les sites du plateau de Valensole.

La nature des actions relevant du travail des animatrices Natura 2000 est vaste :

- amélioration des connaissances et suivis scientifiques
- actions de gestion de sites (ex : RNR de Saint-Maurin), préservation d'habitats naturels et d'espèces (ex : contrats Natura 2000, animation des MAEC à enjeu de biodiversité, création/restauration de gîtes à chauves-souris, réouverture de milieux etc.)
- action de porter à connaissance notamment pour les évaluations d'incidences, contribution aux avis émis par le Parc ;
- actions de sensibilisation, contribution à des animations pédagogiques auprès des scolaires et grand-public

L'animation est rendue possible grâce à des financements européens (FEADER) et de l'Etat.

Depuis la nouvelle programmation des fonds européens, c'est dorénavant la Région qui est « Autorité de gestion » pour l'instruction et le suivi des financements du FEADER.

D'une période de 3 ans, la convention financière actuelle se termine fin 2024.

Il est ainsi nécessaire de solliciter une nouvelle demande de financements pour reconduire la convention financière pour la période 2025-2027.

... / ...

La procédure de renouvellement des conventions financières est très cadrée. Ainsi, sur la base des propositions d'actions des Comités de pilotage Natura 2000, une réunion de cadrage (RCPA) a eu lieu le 7 juin dernier avec le Service Forêt-Natura 2000 de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour valider les actions retenues à financer sur cette nouvelle période.

Mais les budgets étant très contraints, les financements porteront avant tout sur le financement de l'ingénierie Natura 2000 au sein du Parc.

Cout total TTC pour 2 ans :332 499,43 €

Région : 26 743,68 €

Europe FEADER :265 999,54 €

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau décident :

- d'approuver l'opération ainsi présentée,
- d'autoriser le Président à solliciter les partenaires financiers,
- d'autoriser le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le

Le Président
Bernard CLAP



DEL24_06_B4_01